

GUIDE DES FINANCEMENTS

Aéronautique & spatial

Juillet 2022





Sommaire

EDITO	2
POLITIQUE AÉRONAUTIQUE DE L'UNION EUROPÉENNE ET DE LA FRANCE	4
POLITIQUE SPATIALE DE L'UNION EUROPÉENNE ET DE LA FRANCE	5
PRINCIPAUX DISPOSITIFS NATIONAUX	6
PRODUIRE EN FRANCE DES AÉRONEFS BAS CARBONE	7
DÉVELOPPEMENT D'UNE FILIERE DE PRODUCTION FRANÇAISE DE CARBURANTS AERONAUTIQUES DURABLES (CARB AERO)	8
DÉVELOPPEMENT DE SYSTÈMES POUR LES SERVICES EN ORBITE	9
DÉVELOPPEMENT DE SYSTÈMES POUR LA SURVEILLANCE DE L'ENVIRONNEMENT ORBITAL	
DÉVELOPPEMENT DE MINI ET MICRO-LANCEURS	11
I-DÉMO	12
I-NOV	13
DEEPTECH	14
I-LAB	15
AIDE POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'INNOVATION	16
PRINCIPAUX DISPOSITIFS EUROPÉENS	17
HORIZON EUROPE - CLUSTER 4 Numérique, Industrie, Espace	18
HORIZON EUROPE - CLUSTER 5 Climat, Energie et Mobilité	19
CLEAN AVIATION	20
SINGLE EUROPEAN SKY AIR TRAFFIC MANAGEMENT RESEARCH (SESAR 3 JU)	21
EIC ACCELERATOR	22
EIC PATHFINDER	23
RECOMMANDATIONS D&C	24
EN AMONT : SE POSER LES BONNES QUESTIONS !	25
NOS BELLES HISTOIRES	27
D&C SPÉCIALISTE DU FINANCEMENT PUBLIC	28



POLITIQUE AÉRONAUTIQUE DE L'UNION EUROPÉENNE ET DE LA FRANCE

L'UE s'est engagée à atteindre la neutralité climatique à l'horizon 2050. À cette fin, le secteur des transports doit opérer une transformation qui supposera de réduire de 90 % les émissions de gaz à effet de serre, tout en garantissant des solutions abordables pour les citoyens.

Le **paquet** "Ajustement à l'objectif 55" (ou « Fit 55 ») doit permettre à l'UE d'atteindre les objectifs climatiques du Pacte vert pour l'Europe. Il comprend une série de propositions visant à réviser la législation de l'UE, notamment dans le transport aérien, et parmi lesquelles se trouve une proposition pour développer les carburants aéronautiques durables. Ceux-ci offrent la possibilité de réduire considérablement les émissions des aéronefs, avec un potentiel aujourd'hui inexploité. La Commission Européenne a ainsi présenté la proposition « ReFuelEU Aviation » pour soutenir les capacités de production et distribution des carburants aéronautiques durables tout en adaptant le niveau réglementaire pour contribuer à leur intégration dans les usages actuels

De plus, la Commission Européenne a créé fin juin 2021 une alliance européenne pour l'aviation zéro émission (cf. *Clean Aviation Joint Undertaking* dans ce guide), qui rassemble les acteurs du futur écosystème de « l'avion propre » autour d'un Partenariat Public-Privé pour identifier les barrières à son développement, émettre des recommandations pour les lever et promouvoir les investissements nécessaires. Les innovations proposées seront ainsi soutenues dans le cadre du programme Horizon Europe.

Au niveau français, la politique proposée par le gouvernement dans le cadre du plan France 2030 porte la même ambition, en apportant 1,2 Md€ pour les acteurs nationaux afin de développer en France un avion bas carbone à l'horizon 2030 (objectif 5 du plan France 2030). Sur cette enveloppe, 800M€ alimenteront la feuille de route technologique du Conseil pour la Recherche Aéronautique Civile (CORAC), partagée entre l'Etat et les industriels. L'Etat soutient également le développement d'une filière française des carburants aéronautiques durables au travers de la stratégie d'accélération « Produits biosourcés & Carburants durables », dotée de 420 M€, dont 300M€ dédié à ce sujet.

Ainsi, 700 M€ seront dédiés aux acteurs émergents de l'industrie aéronautique, avec le lancement de deux dispositifs pour développer les innovations de l'avion décarbonée (avions légers électriques ou hybrides) et soutenir le déploiement rapide des carburants d'aviation durables (cf. présentations détaillées de ces deux dispositifs dans ce guide).



POLITIQUE SPATIALE DE L'UNION EUROPÉENNE ET DE LA FRANCE

En avril 2021, le Conseil et le Parlement européen ont adopté un règlement établissant le nouveau programme spatial de l'UE pour la période 2021-2027. Il a pour objectif de renforcer la présence et la souveraineté de l'UE dans les domaines de l'observation de la Terre, de la navigation par satellite, de la connectivité, de la recherche et de l'innovation spatiales, en soutenant les investissements dans les infrastructures critiques et les technologies perturbatrices. Il soutient l'industrie spatiale européenne actuelle et favorise l'émergence d'un écosystème européen du « *New Space* » qui encourage l'esprit d'entreprise, l'innovation et les nouvelles possibilités de financement.

Les composantes phares de cette politique fournissent quotidiennement des services spatiaux au pays membre de l'UE :

- COPERNICUS est le système européen d'observation de la Terre et premier fournisseur mondial de "grandes" données spatiales.
- GALILEO est un système mondial de navigation et de positionnement par satellite (GNSS) dont dépendent de nombreux secteurs économiques de l'UE, des transports à l'agriculture en passant par la gestion des frontières et la recherche et le sauvetage.
- ▶ EGNOS est le système européen de navigation par recouvrement géostationnaire, améliorant les services de navigation pour les utilisateurs aériens, maritimes et terrestres dans plus de 30 pays.
- ▶ En février 2022, la Commission européenne a proposé deux nouvelles initiatives phares pour stimuler la connectivité sécurisée par satellite et la gestion du trafic spatial :
 - Le système de connectivité sécurisée par satellite de l'UE garantira un accès mondial à des services de communication par satellite sécurisés et rentables, pour les communications gouvernementales et les usages commerciaux.
 - Gestion du trafic spatial (GTS) : cette approche souhaite renforcer les capacités de surveillance et de suivi de l'espace de l'Union et établirait des normes et une réglementation claire pour une utilisation sûre, durable et sécurisée de l'espace.

Au niveau français, le gouvernement a intégré ces axes d'innovation dans le plan France 2030. Le 9ème objectif de ce plan est intitulé « Investir dans la nouvelle aventure spatiale avec notamment la production de mini-lanceurs réutilisables et de micro et minisatellites ». Doté de 1,5 Md €, il s'organise autour de plusieurs dispositifs (présentés dans ce guide) avec l'objectif de financer les projets de développement de micro et mini-lanceurs, les constellations pour l'internet large bande ainsi que les nouveaux usages du spatial (surveillance de l'espace, services en orbite, valorisation des données spatiales).







APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT « PRODUIRE EN FRANCE DES AÉRONEFS **BAS CARBONE** »



Cet appel à projets a pour objectif de soutenir les meilleurs projets de recherche, développement et industrialisation en accompagnant des initiatives ambitieuses et rapidement industrialisables sur le territoire français, portées plus particulièrement par des acteurs émergents aptes à devenir des compétiteurs de niveau mondial.

Entreprises bénéficiaires

Start-up, PME, ETI, GE, partenaires académiques

Chef de file : Entreprise privée

Date de dépôt

AAP ouvert jusqu'au 08/12/2022

Type d'aide

Subventions et avances récupérables sur les dépenses de développement et investissements industriels

> Taux d'aide allant jusqu'à 70% des dépenses

Les projets attendus



Les projets attendus concernent l'introduction sur le marché des briques technologiques et des aéronefs bas carbone (aviation électrique, hybride, taxis volants, etc.).

Ils devront être suffisamment matures pour entrer, à la suite des développements réalisés au cours du projet, dans une production industrielle ou préindustrielle, afin d'atteindre la commercialisation d'un volume significatif.





APPEL À PROJETS « DÉVELOPPEMENT D'UNE FILIERE DE PRODUCTION FRANÇAISE DE CARBURANTS AERONAUTIQUES DURABLES (CARB AERO) »





Cet appel à projets a pour objectif d'accélérer le déploiement des carburants durables pour l'aviation, levier indispensable pour atteindre les objectifs de décarbonation du secteur, et de développer des filières de production de carburants durables, pérennes et compétitives sur le territoire national métropolitain.



Entreprises bénéficiaires

Startup, PME, ETI, GE, partenaires académiques

Chef de file : Entreprise privée



Date de dépôt

AAP ouvert jusqu'au 29/09/2022



Subventions et avances récupérables sur les dépenses de développement

Les projets attendus



Les projets attendus s'organisent autour des deux thématiques suivantes :

- Soutien à la construction d'unités de démonstration ou pilote, afin de lever les verrous technologiques et réglementaires des innovations proposées tout en validant leur performance économique (TRL 5 minimum)
- Soutien aux travaux d'ingénierie nécessaires pour engager un projet dans la phase de décision d'investissement industriel, consistant notamment en la réalisation d'études préalables à l'ingénierie de base pour concevoir le projet industriel





APPEL À PROJETS « DÉVELOPPEMENT DE SYSTÈMES POUR LES SERVICES EN ORBITE »



Cet appel à projets a pour objectif de soutenir le développement de Services en Orbite (SEO ou IOS pour In Orbit Services) dans le contexte d'émergence croissante de nouvelles applications spatiales et l'apparition de nouveaux besoins pour les satellites (mise à poste, relocalisation, inspections et maintenance, remorquage, extension de la durée de vie et gestion de la fin de vie).



Entreprises bénéficiaires

Portage monopartenaire par une PME (au moins 10 k€ de capital social) ;

Portage collaboratif avec 5 partenaires max. (entreprises et/ou académiques), dont une PME



Date de dépôt

AAP ouvert jusqu'au 10/05/2023

Relève intermédiaire : 15/11/2022



Type d'aide

Subventions et avances récupérables sur les dépenses de développement et les investissements industriels

Les projets attendus



Les projets attendus devront :

- Describuer de manière compétitive au développement de services en orbite (segments bord et sol, éléments matériels et numériques/digitaux), avec un potentiel commercial avant 2030 et viables en exploitation
- Accélérer l'innovation sur les fonctions et technologies influençant directement la fourniture et les performances des nouveaux services, avec un haut niveau de digitalisation des méthodes de conception et procédés de fabrication





APPEL À PROJETS « DÉVELOPPEMENT DE SYSTÈMES POUR LA SURVEILLANCE DE L'ENVIRONNEMENT ORBITAL »



bpifrance

Cet appel à projets a pour objectif d'accroître la maturité des technologies nécessaires pour les systèmes de Surveillance de l'Environnement Spatial (SSA - « Space Situational Awareness ») en réponse aux besoins de sécurité des opérations, dans un contexte de croissance des activités spatiales et d'émergence de nouvelles applications et marchés, tant institutionnels que commerciaux. Il s'agira notamment d'éprouver leurs modèles économiques et leurs conditions d'industrialisation pour s'inscrire sur un marché porteur, éprouvé ou émergent.



Entreprises bénéficiaires

Portage monopartenaire par une PME (au moins 10 k€ de capital social)

Portage collaboratif avec 5 partenaires max. (entreprises et/ou académiques), dont une PME



Date de dépôt

AAP ouvert jusqu'au 24/05/2023

Relève intermédiaire : 29/11/2022



Type d'aide

Subventions et avances récupérables sur les dépenses de développement

Les projets attendus



Les projets attendus devront apporter une solution innovante à un des défis suivants ou une thématique reliée (liste non exhaustive) :

- Amélioration des technologies de collecte et exploitation des données opérationnelles sur les objets spatiaux
- Amélioration des technologies d'observation, mesure et prévision d'évènements de météorologie spatiale
- Développement des technologies améliorant les capacités de mesure au sol ou en orbite
- Développement des technologie liées aux manœuvres d'évitement d'objets en orbite





APPEL À PROJETS « DÉVELOPPEMENT DE MINI ET MICROLANCEURS »



Cet appel à projets a pour objectif de soutenir le développement d'une offre souveraine d'accès à l'espace de type mini et micro-lancement, ainsi que leurs principaux composants (moteur, réservoirs, actionneurs, avionique et logiciel embarqué, matériaux, techniques de fabrication, moyens de lancement).



Portage de projet

Portage monopartenaire par une PME (au moins 10 k€ de capital social)

Portage collaboratif avec 5 partenaires max. (entreprises et/ou académiques), dont une PME



Date de dépôt

AAP ouvert jusqu'au 19/01/2023



Type d'aide

Subventions et avances récupérables sur les dépenses de développement et les investissements industriels

Les projets attendus



Les projets attendus visent la réalisation d'activités démonstratives, permettant la montée en maturité du système de lancement ou de ses composants, et d'éprouver les modèles économiques et les conditions d'industrialisation et solutions de mise en orbite :

- Describuer de manière compétitive au développement de services de mini et micro-lancement orbital intégré, avec une capacité de charge utile jusqu'à 300kg et plus, en orbite basse, viables en exploitation et pouvant être mis en service dès 2025
- Accélérer l'innovation sur les fonctions et technologies influençant directement les performances du nouveau service de lancement, avec un haut niveau de digitalisation des méthodes de conception et procédés de fabrication





APPEL À PROJETS « I-DÉMO »





Ce dispositif a pour objectif le développement de produits ou services très innovants et à haute valeur ajoutée, afin de renforcer la base scientifique et technologique française. Il soutient aussi des démonstrateurs à échelle industrielle ou préindustrielle pour des innovations à un stade de développement avancé.

Les projets attendus





Entreprises bénéficiaires

PME, ETI, GE, acteurs académiques, centres de recherche Porteur : Entreprise privée

Date de dépôt

AAP ouvert **jusqu'au 20/06/2023** Relèves intermédiaires : 06/09/2022, 08/11/2022, 03/01/2023, 07/03/2023, 10/05/2023

Type d'aide

Subventions et avances récupérables

Les projets peuvent se présenter sous les formes suivantes pour toute thématique :

- Développement de produits ou services très innovants et à haute valeur ajoutée
- Démonstrateurs à l'échelle industrielle ou préindustrielle d'innovations à un stade de développement avancé (prototype en environnement représentatif, lignes pilotes)





APPEL À PROJETS « I-NOV »



Ce dispositif a pour objectif le développement d'entreprises industrielles et de services sur les marchés porteurs, créateurs de valeur et de compétitivité pour notre économie et contribuant aux transitions sociétales, énergétiques, écologique et numérique.

Entreprises bénéficiaires PME Date de dépôt AAP ouvert jusqu'au 28/09/2022 Type d'aide Subventions et avances récupérables

Les projets attendus



Ce concours est dédié aux projets de recherche, développement et innovation contribuant à accélérer le développement et la mise sur le marché de solutions et technologies innovantes.

A titre indicatif, les projets de la précédente édition (vague 9) devaient s'inscrire dans l'une de ces 4 thématiques :

- Santé
- Numérique
- Transports, mobilités, villes et bâtiments durables
- Energies, ressources et milieux naturels





APPEL À PROJETS « DEEPTECH »



Cet appel à projet permet le financement des phases de recherche et développement d'une innovation de rupture pour les projet qualifiés DeepTech, avant un lancement industriel et commercial.

Entreprises bénéficiaires Monopartenaire Entreprises de moins de 2 000 employés uniquement Date de dépôt AAP ouvert au fil de l'eau Type d'aide Subventions et avances récupérables

Les projets attendus



L'aide est destinée aux sociétés jeunes mais ayant déjà levé des fonds, et avec des liens forts avec le monde scientifique académique. Le projet, de 12 à 36 mois, doit encore être en stade assez amont de développement, et comporter dès lors un programme de R&D à TRL.

Une technologie est qualifiée de « DeepTech » lorsqu'elle répond aux quatre critères cidessous :

- Présence de fortes barrières à l'entrée et de verrous technologiques difficiles à lever
- Technologies issues d'un laboratoire de recherche public ou privé
- Des phases de développement d'industrialisation et une commercialisation longue et coûteuse
- Forte différentiation par rapport à la concurrence





APPEL À PROJETS « I-LAB »



La 24e édition du Concours d'innovation i-Lab est financé par le Programme d'investissement d'avenir et opéré par Bpifrance.

Il a pour objectif de détecter des projets de création d'entreprises de technologies innovantes et de soutenir les meilleurs d'entre eux grâce à une aide financière et à un accompagnement adapté.

Entreprises bénéficiaires

Projet porté par une start-up nouvellement créée ou datant de moins de 3 ans

Date de dépôt

Renouvellement probable début 2023

Type d'aide

Subventions

Les critères de selection



- Caractère innovant de la technologie
- Viabilité économique du projet
- Potentiel de développement
- Capacités entrepreneuriales du candidat
- Qualité et complémentarité de l'équipe
- Maitrise de la propriété intellectuelle





APPEL À PROJETS « AIDE POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'INNOVATION »



L'ADI permet le financement de projets présentant des perspectives concrètes de commercialisation tous secteurs et toutes thématiques.

Entreprises bénéficiaires

Monopartenaire ou collaboratif

(Chef de file : PME ou entreprise de moins de 2000 salariés)

Date de dépôt

AAP ouvert au fil de l'eau

Type d'aide

Avances récupérables

Maximum 3M€ d'aide

Les projets attendus



Tout projet de recherche, développement et innovation (RDI), collaboratif ou non, visant le développement de produits, procédés ou services innovants et présentant des perspectives concrètes d'industrialisation et de commercialisation.











Ce cluster vise à favoriser la compétitivité industrielle en renforçant la souveraineté technologique et industrielle européenne, le développement et l'utilisation de technologies numériques dans des domaines prioritaires, notamment dans le secteur spatial.

Entreprises bénéficiaires

Collaboratif avec en moyenne 10 partenaires (minimum 3) issus d'environ 6 pays membres du programme différents (minimum 3)



Date de dépôt

AAP publiés en décembre 2022 (premières relèves en mars 2023)



Subventions

Les projets attendus



La destination 5 de ce cluster « Une autonomie ouverte dans le développement, le déploiement et l'utilisation des infrastructures, services, applications et données mondiales de l'Espace » propose les différents axes de développement suivants :

- Prochaine génération des composantes du programme spatial européen (Galileo/EGNOS/ Copernicus) : infrastructures, services et applications
- Surveillance de l'état de l'environnement spatial et autonomie de l'UE dans les communications sécurisées par satellite (Govsatcom, 5G, IoT, NGI ; communication quantique)
- Technologies spatiales critiques et soutenabilité de la chaîne d'approvisionnement
- Services de validation et de démonstration en orbite : technologies et solutions de rupture
- Accès à l'espace autonome : efficacité économique des systèmes de lancement spatiaux européens
- Exploitation des données de missions scientifiques et d'exploration et instruments scientifiques innovants

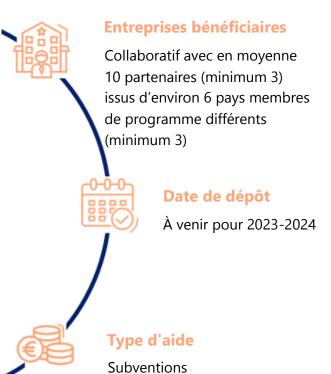




« HORIZON EUROPE » CLUSTER 5 Climat, Energie et Mobilité



Ce cluster vise à favoriser l'action en faveur du climat, d'améliorer la compétitivité de l'industrie de l'énergie et des transports ainsi que la qualité des services que ces secteurs apportent à la société.



Les projets attendus



La destination 5 « Solutions propres et compétitives pour tous les modes de transport » de ce cluster propose les axes de développement suivants :

- Technologies transformatrices à faible niveau de maturité (TRL 1-4)
- Le partenariat européen pour l'aviation propre « *clean aviation* » (EPCA) qui vise à accélérer le développement, l'intégration et la validation de technologies aéronautiques neutres pour le climat (TRL 4-6)
- Le partenariat européen pour la gestion intégrée du trafic aérien « Integrated Air Traffic Management » (IATM) qui se concentre sur la numérisation, l'automatisation et l'intelligence artificielle





CLEAN AVIATION



Clean Aviation est un partenariat public-privé institutionalisé entre l'Union européenne (représentée par la Commission Européenne) et le secteur européen de l'aviation (représenté par les membres fondateurs et les membres associés). Il vise, à travers des appels à projets, à contribuer à la réduction de l'empreinte écologique de l'aviation en accélérant la mise au point de technologies aéronautiques neutres sur le plan climatique en vue d'un déploiement le plus rapide possible.

Entreprises bénéficiaires

Collaboratif avec en moyenne 10 partenaires (minimum 3) issus d'environ 6 pays membres du programme différents (minimum 3)



À venir pour 2023-2024

Type d'aide
Subventions

Les projets attendus



Ce programme s'articule autour de 3 axes principaux, chacun comportant des efforts ciblés de R&I et de démonstration visant à améliorer l'efficacité énergétique et à réduire les émissions des futurs avions :

- Avions régionaux hybrides électriques
- Avions ultra-efficaces à courte et moyenne portée
- Des technologies de rupture pour permettre aux avions de fonctionner à l'hydrogène





SINGLE EUROPEAN SKY AIR TRAFFIC MANAGEMENT RESEARCH (SESAR 3 JU)



SESAR 3 JU est un partenariat public-privé européen institutionnalisé entre des partenaires des secteurs privé et public, créé pour accélérer, par la recherche et l'innovation, la réalisation du ciel numérique européen. Pour ce faire, il exploite, développe et accélère l'adoption des solutions technologiques les plus avancées pour gérer les avions conventionnels, les drones, les taxis aériens et les véhicules volant à des altitudes plus élevées.

Collaboratif avec en moyenne 10 partenaires (minimum 3) issus d'environ 6 pays membres du programme différents (minimum 3) Date de dépôt 13/10/2022

Type d'aide

Subventions

Les projets attendus



SESAR 3 est cofinancé par l'Union européenne dans le cadre du programme de recherche et d'innovation Horizon Europe et par l'industrie, avec une enveloppe totale pouvant aller jusqu'à 1,8 Md€ au total. Les thématiques financées via les appels à projets ouverts sont :

- ATM (Air Traffic Management) connecté et automatisé
- Intégration et autonomie de l'interface Air-Sol
- Espace aérien dynamique et capacité à la demande
- Le « U-space » et mobilité aérienne urbaine
- Partage de données virtuelle et cyber-sécurisé
- Multimodalité et expérience passager
- « Green deal » aérien
- Intelligence artificielle pour l'aviation
- Coordination et interopérabilité





APPEL À PROJETS « EIC ACCELERATOR »



L'EIC Accelerator soutient les start-ups et PME présentant des innovations de rupture par rapport aux produits services, business models existants à haut risque et haut potentiel ayant la capacité à passer à la vitesse supérieure sur le marché international.

Entreprises bénéficiaires

Monopartenaire : Start-up, PME européenne*



Date de dépôt

Prochaine relève : **05/10/2022** Dates des relèves de 2023 à venir

Les projets attendus



L'EIC Accelerator aide les entreprises (principalement les start-ups et les PME) à mettre à l'échelle des innovations à fort impact ayant le potentiel de créer de nouveaux marchés ou de disrupter les marchés existants.

Les projets attendus durent de 12 à 24 mois et vous devez avoir atteint au moins le TRL 5 ou plus, et entreprendre des activités pertinentes pour atteindre les TRL6 à TRL9.

Type d'aide

Subventions jusqu'à 2,5 M€ et/ou jusqu'à 15 M€ en equity

^{*} Investissement également accessible pour les sociétés ≤ 500 employés





APPEL À PROJETS « EIC PATHFINDER »



L'EIC Pathfinder soutient les projets visant à explorer des domaines de recherche et des thématiques susceptibles de déboucher sur des technologies émergentes et innovations de rupture.

Entreprises bénéficiaires Consortium ≥ 3 entités de 3 pays européens différents Date de dépôt Prochaine relève: 03/05/2022 Dates des relèves de 2023 à venir Type d'aide Subventions

Les projets attendus



L'EIC Pathfinder soutient les technologies radicalement nouvelles, ayant le potentiel de créer de nouveaux marchés et/ou de relever des défis mondiaux. Cet appel soutient le développement à un stade précoce (TRL 1-4) basé sur une recherche de rupture scientifique et technologique à haut risque / haut potentiel.

Taux d'aide allant jusqu'à **100%** du budget total





EN AMONT: SE POSER LES BONNES QUESTIONS!



Concernant votre entreprise

Quel est mon niveau de fonds propres?

Les financeurs publics nationaux ne peuvent pas, de manière générale, octroyer une aide à une société qui n'a pas suffisamment de fonds propres pour mener à bien le projet. C'est pourquoi il faut de préférence rassurer le financeur avec un niveau de fonds propres au moins équivalent au montant d'aide demandé (règle « 1€ d'aide pour 1€ de fonds propres »)

Quel est mon statut juridique et la taille de mon entreprise?

Votre statut juridique peut déterminer l'éligibilité ou non à certains dispositifs de financement. Si votre organisme est éligible, on détermine alors votre catégorie (Petite Entreprise, Moyenne Entreprise, Grande Entreprise) au regard de plusieurs critères : nombre de salariés, CA et/ou total bilan en consolidé. Cela déterminera le taux d'aide maximal accessible. A titre d'exemple, si votre entreprise appartient, même partiellement (25% ou plus) à un groupe, il en sera tenu compte pour établir un calcul de votre taille réelle au regard de la définition d'une PME au sens communautaire. A noter que certains dispositifs peuvent être dédiés uniquement aux PME.

Quels sont les types de dépenses éligibles ?

Les dispositifs d'aides publiques ne sont pas tous identiques. Certains sont dédiés à la croissance des PMEs, d'autres à des projets de R&D, d'autres encore au financement des investissements dans le cadre d'expérimentations ou de développements industriels. C'est pourquoi l'on doit d'abord clarifier vos besoins de financement en identifiant les postes de dépenses qui seront affectés à votre projet : embauches ? actions de développement commercial ? investissements ? personnel et achats pour des travaux de R&D ?

Au regard de ces besoins, vous pourrez vérifier si le dispositif d'aide envisagé considère ces dépenses comme éligibles au financement.





Concernant votre projet

- Je porte mon projet seul ou en collaboration ? Avec quels types de partenaires : privés ? publics ? français ? européens ?
- Quel est le niveau de maturité de mon projet ?
- Quel est le planning de mon projet ? Quel est le budget de mon projet ?
- Quels impacts pour le territoire (économiques, sociaux, environnementaux)?



Clarifier ces points avec D&Consultants vous permettra de mieux cibler les aides auxquelles vous pouvez prétendre!





NOS BELLES HISTOIRES



Le client

Le CNES (Centre National des Etudes Spatiales) est l'organisme chargé de proposer au gouvernement la politique spatiale de la France au sein de l'Europe et de la mettre en œuvre, en participant notamment à l'émergence de nouvelles technologies dans ce secteur.

La mission

Notre équipe a accompagné le CNES dans l'étude sur les supports publics aux R&T/D en France, en Allemagne, en Grande-Bretagne, en Italie et en Espagne sur la période 2014-2020. Elle avait pour objectif de connaître la nature et la répartition des investissements de R&T/D pour les systèmes orbitaux venant de budgets publics, directs ou indirects, nationaux ou européens.

Les impacts de la mission

Selon la Banque Européenne d'Investissement, l'activité mondiale du secteur spatial s'élevait à 309 milliards de dollars en 2017, et le secteur a fait l'objet d'une forte croissance au cours des 2 dernières décennies (+ 6,7 % par an en moyenne entre 2005 et 2017). Il est notamment poussé par la dynamique du « New Space », désignant l'ouverture à l'espace à des nouveaux acteurs industriels et une extension du champ d'application des technologies spatiales. Pour soutenir le développement des activités spatiales en Europe, il existe plusieurs dispositifs de soutien public, dont les financements publics accordés à l'échelle nationale par chaque pays mais aussi à l'échelle européenne. L'étude que nous avons réalisée pour le CNES consistait à comparer les politiques et les organisations pour le soutien public à la R&T/D spatiale dans plusieurs pays européens afin de positionner la France dans son environnement concurrentiel et poser les bases des futures politiques de soutien à mener dans ce domaine. Grâce au soutien public, il s'agit d'obtenir des retombées importantes au niveau industriel et commercial et ainsi affirmer la souveraineté française et européenne dans ce secteur.



D&C SPÉCIALISTE DU FINANCEMENT PUBLIC

+ de 1 800 structures bénéficiaires de financement public grâce à un accompagnement par D&Consultants

1,4 Mds €

d'aides levées

+ de 600

projets déposés

Des taux de succès* 2 fois supérieurs à la moyenne constatée

Volume	Valeur
70%	80%
70%	80%
70%	80%
52%	60%
95%	90%
	70% 70% 70% 52%

*Taux de succès constatés sur PIA 3 (2017-2020) et PIA 4 (2021-) Europe: LIFE, H2020, EIC, Horizon Europe, BEI Régions : PIA régionalisés, FEDER...

En volume : nombre de projets financés / nombre de projets montés En valeur : montant de l'aide obtenu / montant de l'aide demandé



LONGÉVITÉ ET ROBUSTESSE



de conseil auprès des entreprises et des acteurs publics de la recherche et de l'innovation

Un savoir-faire et des méthodologies robustes et éprouvés











22 CLIENTS CAC 40



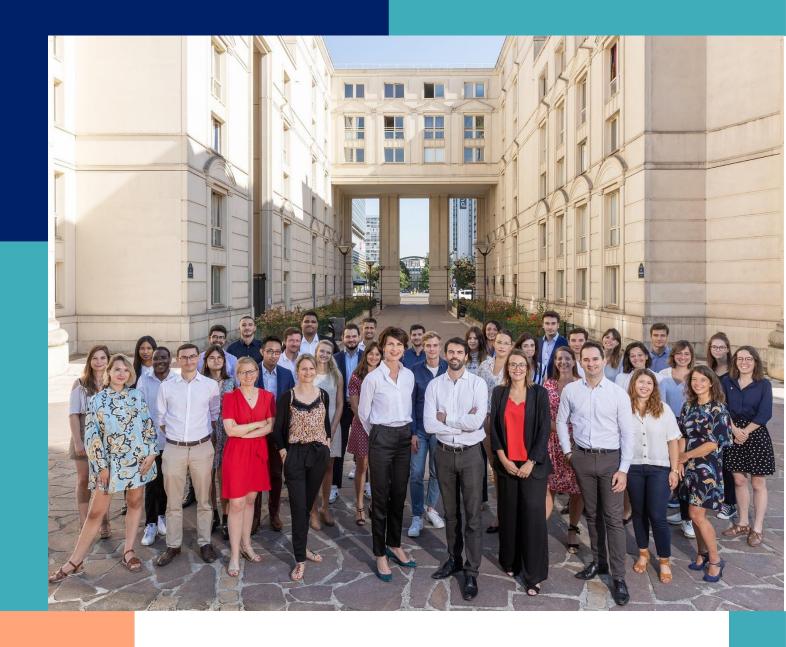
DES CLIENTS FIDÈLES DEPUIS PLUS DE 30 ANS



LABEL BPIFRANCE EXCELLENCE



PRÉSIDENCE DE L'ASSOCIATION DES CONSEILS EN INNOVATION



NOUS CONTACTER

contact@detconsultants.com









D&Consultants

Heron Building (18^{ème} étage) 66 Avenue du Maine 75014 Paris +33 (0)1 53 62 98 57

www.detconsultants.com